



energie citoyenne *pour Saint-Junien*

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
 - [Actualités](#)
 - [Vie du groupe](#)
 - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
 - [Comptes-rendus](#)
 - [Commissions municipales](#)
 - [Communauté de Communes POL](#)
 - [Commissions municipales 2020-2026](#)
 - [Commissions POL 2020-2026](#)
- [Élections municipales 2026](#)
 - [Notre programme](#)
 - [Nos candidats](#)
 - [Nos réunions publiques](#)
 - [Nos tracts et affiches](#)
 - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

[Usine des Seilles, la POL au pied du mur](#)

écrit par Frank Bernard | 1 juin 2020



Si le confinement a interrompu l'activité des hommes, il n'a pas arrêté l'action du temps. Début mai, une partie de la toiture de l'ancienne mégisserie Desselas, en bord de Vienne, s'est effondrée. La longue façade du bâtiment menace de tomber à son tour et, par précaution, la circulation a été interdite sur la route de Notre-Dame à Saint-Amand.

Cet effondrement n'est pas une surprise. En 2004, quand la POL en est devenue propriétaire, la vénérable usine était déjà en état d'abandon. Depuis, quinze années sans le moindre entretien ont conduit à la situation actuelle.

On ne peut que regretter que la réflexion sur les friches industrielles engagée à l'époque par la POL (*Convergences 2004*) n'ait finalement débouché sur aucune action concrète, ni même aucune perspective. La seule réalisation, la réhabilitation d'une partie de l'ancienne usine Vaugelade, est à mettre au compte de l'entreprise Hermès qui a fait le choix de s'installer en bord de Vienne plutôt que dans les nouvelles zones industrielles conquises sur les espaces ruraux. Accompagnée certes par la commune, puis par la POL, cette opération a montré de manière éclatante le parti que l'on peut tirer du patrimoine industriel.

A défaut de réflexion préalable, on en est réduit maintenant à agir dans l'urgence. Quel peut être le devenir de l'usine des Seilles ? A l'évidence, il est trop tard pour espérer sauvegarder l'intégralité d'un

ensemble immobilier d'une telle ampleur. Mais une démolition partielle ne peut être acceptable que si en contrepartie on met en valeur les parties conservées ; sinon le même scénario se reproduira. Et que faire des espaces récupérés ? Aires de loisirs ? Réutilisation du site pour une production hydro-électrique ? En fait, ces questionnements s'inscrivent dans une problématique plus large encore, celle de l'aménagement de la vallée de la Vienne, problématique qui était au cœur des propositions de la liste *Energie Citoyenne pour Saint-Junien* aux élections municipales de mars 2020.

Nous ne prétendons pas avoir les réponses à tous les enjeux de ce dossier d'aménagement global, mais nous souhaitons savoir si la POL compte en faire réellement un de ses objectifs ; et si elle associera la population à ses travaux. Les élus *Energie Citoyenne pour Saint-Junien*, quant à eux, sont prêts à participer de façon constructive aux réflexions.

- [Conseil Municipal du 2 juin 2026](#)
- [Conseil municipal du jeudi 9 avril 2026](#)
- [Conseil Municipal du 21 mars 2026](#)
- [Réunion du Conseil Municipal du 5 mars 2026](#)
- [Saint-Junien mérite un débat !](#)

Archives

Archives ▼

Méta

- [Connexion](#)
- [Flux des publications](#)
- [Flux des commentaires](#)
- [Site de WordPress-FR](#)

Rechercher

 🔍

- [Politique de confidentialité](#)
- [Sitemap](#)

- [Facebook](#)
- [X](#)
- [RSS](#)